

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21521**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Licence professionnelle Bâtiment et construction spécialité Diagnostic, Maintenance et Réhabilitation de Patrimoine

Nouvel intitulé : Métiers du BTP : bâtiment et construction

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Limoges, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Limoges, Recteur de l'académie de Limoges, Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le professionnel du diagnostic, de la maintenance et de la réhabilitation du patrimoine intervient dans l'établissement de l'avant projet. Il doit :

- diagnostiquer les patrimoines bâtis par une observation minutieuse du bâti,
- réaliser l'état des lieux,
- effectuer les sondages et les mesures d'humidité, flèches ou déformations, état des matériaux et des structures,
- participer à la consultation des entreprises,
- aider à l'organisation des chantiers de réhabilitation, à la préparation des interventions techniques avec les sous-traitants, et assure le management des équipes,
- contrôler le suivi de chantier journalier, participer aux réunions de chantiers et établir des fiches de qualité ou de non-conformité.

Ce professionnel est capable de :

- choisir et mettre en oeuvre les méthodes de diagnostic propres aux bâtiments et au patrimoine bâti,
- mettre en oeuvre une approche globale de la maintenance et de la réhabilitation des bâtiments, de l'étude à la réalisation des travaux dans le respect des spécificités régionales,
- évaluer et répondre aux offres de marché de la maintenance, de la réhabilitation de patrimoine,
- étudier, préparer et réaliser les travaux de maintenance,
- adapter le choix des technologies, des procédés et des matériaux nouveaux en évaluant leur intérêt pour la durabilité des ouvrages.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel évolue dans le secteur du Bâtiment

Certains professionnels peuvent exercer leur activité dans des bureaux d'études, d'autres peuvent travailler dans des entreprises artisanales d'effectif inférieur à 10 employés, spécialisés dans la rénovation de monuments historiques. La plupart de ces professionnels exercent leurs métiers dans des PME.

Ce professionnel peut occuper les postes suivants :

- Conducteur de travaux de réhabilitation
- Coordinateur de travaux de réhabilitation
- Responsable des études techniques en bureau d'études spécialisé en rénovation
- Conseiller diagnostic en bâti ancien
- Conseiller et analyste en bâtiment ancien
- Maître d'oeuvre concepteur en réhabilitation
- Collaborateur d'architecte ou de maître d'oeuvre
- Responsable d'opérations sur le Patrimoine

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1201 : Conduite de travaux du BTP

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1104 : Dessin BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence professionnelle Bâtiment et construction est conforme au système européen. Le diplôme peut être obtenu soit après un parcours de formation en alternance ou continue, soit par validation des acquis de l'expérience (VAE).

Dans le cadre de la formation, elle est accessible avec un niveau Bac+2 soit 120 crédits européens ou équivalence. Il s'agit d'une formation universitaire de 600 heures sur une année validée par 60 crédits européens (ECTS). Cette certification est composée des unités d'enseignement (UE) suivantes :

UE Sciences de base - 9 ECTS (108 heures)

Méthodes de calcul, mécanique des structures, réglementation et normes, physique du Bâtiment.

UE Préparation des études techniques et juridiques d'un chantier de réhabilitation dans le patrimoine bâti - 8 ECTS (96 heures)

Méthodologie du diagnostic, histoire des constructions du patrimoine bâti, spécificité du cadre juridique.

UE Etudes et réalisation de projets dans le cadre de réhabilitation de patrimoine - 9 ECTS (162 heures)

Techniques de maintenance et réparation, organisation, gestion d'un projet.

UE Communication interne et externe des entreprises de réhabilitation - 9 ECTS (84 heures)

Gestion des entreprises, techniques d'information et de communication, les métiers du patrimoine.

UE Etude d'un dossier de réhabilitation et suivi de sa réalisation sur le chantier - 10 ECTS (150 heures)

Rapport d'étude, stage à l'étranger.

UE Coordonner et conduire des chantiers de l'étude à la réalisation - 15 ECTS (période de formation en entreprise).

Dans le cadre de la formation, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des UE et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu. L'obtention du diplôme est prononcée à l'issue de la soutenance du travail réalisé en stage (rapport écrit et exposé). Les périodes de stage sont évaluées par l'entreprise et au travers de rapport de stage et de soutenances orales ; ces évaluations conduisent à une moyenne pour l'UE Stages. Le projet tuteuré est évalué au travers d'un mémoire et d'une soutenance orale ; cette évaluation conduit à une moyenne pour l'UE Projet tuteuré.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP (commission pédagogique présidée par un professeur des universités et comprenant deux enseignants chercheurs de la formation et un enseignant chercheur ayant des activités en matière de formation continue)
Par expérience dispositif VAE	X	Trois enseignants-chercheurs ainsi que deux personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétente pour apprécier la nature des acquis (Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 juillet 2012 relatif aux habilitations de l'Université de Limoges à délivrer les diplômes nationaux - habilitation n°20050982

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19 août 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation (Articles R.613-33 à R. 613-37)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.carrefourdesetudiants.unilim.fr>

Autres sources d'information :

<http://www.iut.unilim.fr>

<http://www.unilim.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Limoges

33 rue François Mitterrand
BP23204
87032 Limoges cedex 01

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT du Limousin
Département génie Civil Construction Durable
17 boulevard Jacques Derche
F-19300 Egletons
FCMB
5 rue de la Règle
BP 357
87009 Limoges cedex 9

Historique de la certification :

Cette licence professionnelle a été réalisée en partenariat avec la Fédération Compagnonnique des métiers du bâtiment de Limoges.

Certification suivante : Métiers du BTP : bâtiment et construction